

Jean Teste & Bernard Menier
au nom de l'Association
"Les Hameaux de la Vallée du Madet"
Les Pierrys
63160 Egliseneuve-près-Billom

à
Mesdames et Messieurs les responsables
des Associations de la commune
d'EGLISENEUVE-près-BILLOM



le 12 septembre 2006

Mesdames et Messieurs les responsables d'Associations

Suite à la mise en place du P.L.U. et sur la base du travail effectué grâce au P.A.D.D. (Plan d'Aménagement de Développement Durable), les habitants de nos trois hameaux (Les Maisons Basses /Train /Les Pierrys) se sont constitués en association avec pour objet :

la concertation entre les habitants des hameaux de la vallée du Madet afin de favoriser la protection et l'amélioration de leur environnement...

En effet, à défaut d'avoir été consultés, en tant que principaux concernés, pour ce qui est envisagé comme «constructions à étages» sur la proximité du lieu du Lavoir des Pierrys (espace sectionnal) et à l'entrée du site classé de La Vallée du Madet, il nous semblait opportun de nous positionner collectivement comme interlocuteurs.

Le contenu de notre réflexion aux dires de Monsieur le Maire «*suscite des interrogations sur la remise en cause des institutions de la République*» et au lieu de partager nos valeurs, il se «*réserve le droit de nous poursuivre en diffamation*».

Nous souhaitons pourtant simplement veiller à conserver la qualité de cet environnement, un des derniers espaces faisant partie du patrimoine paysagé exceptionnel de la commune et encore préservé de toute construction. De plus nos hameaux comptent suffisamment de possibilités de rénovations à terme avant de penser y adjoindre des lotissements qui risqueraient d'en changer inexorablement le charme.

Monsieur le Maire de notre commune, «*se portant garant de nos institutions*», il nous semble important de vous livrer sa réflexion lors d'un dernier courrier :

«je ne connais pas les statuts de votre association mais je ne partage pas entièrement la même appréciation que vous sur la loi de 1901 qui a certainement été galvaudé. Si de nombreuses associations ont pour but de combler les vides laissés par la République notamment sur le plan culturel et sportif, d'autres sont manifestement anti-républicaine telles que les associations sectaires, d'autres sont parfois inutiles. Pour exemple, j'ai eu connaissance par les services de la préfecture d'une association dont le siège était sur notre commune qui s'appelait Vallée du Madet qui n'était composée que de deux membres !!!» rien que cela...

A vous d'en juger les propos de même qu'à ses yeux «*les atouts touristiques de la commune*» ne peuvent être qualifiés que «*seulement un lieu de promenade agréable*».

Aussi à l'occasion de la **Journée Européenne du Patrimoine**, nous avons le plaisir de vous inviter le **dimanche 17 septembre** pour notre première participation à cette manifestation dont vous trouverez le programme joint.

Cordialement et dans l'esprit associatif commun qui nous rassemble.

Jean Teste & Bernard Menier
au nom de l'Association
"Les Hameaux de la Vallée du Madet"



Source photographique : <http://membres.lycos.fr/mauricebeignier/> (avec son aimable autorisation)